



Sommaire

Edito :	p 1
Actualités : CSF, PRFB	p 2
Elections CRPF 2017 : Votre voix a un poids	p 3
Economie : Cours des bois Il n'y a plus de saison !	p 4
Homme des bois : André Faraiüs Un certain regard sur la forêt	p 5
Technique : Dendrométrie Les mathématiques du forestier	p 6-7
Autour de nous : Un sacré défi ! L'augmentation de la récolte	p 8
Parole aux Syndicats : Meuse Reboisement, formation, assurance	p 9
Arbre au vert : Les rongeurs en forêt	p 10
Au coin du bois : Exercice pratique Martelage en futaie irrégulière	p 11
De feuilles en aiguilles : Nos brèves	p 12
Supplément : Programme "Rencontrons-nous" 2017	

Un grand quotidien lorrain a récemment affiché à sa 'une' "l'urgence du reboisement" avec en sous-titre "l'exploitation à outrance menace l'équilibre", illustrée par l'image-choc d'un bûcheron dans ses œuvres. L'actualité qui justifie cette 'une' est l'appel au renouvellement de la forêt française lancé par Philippe Leroy, sénateur de Moselle et président du groupe d'études "forêt-bois" au Sénat, et les professionnels de la filière. Cet appel lancé à l'occasion d'un colloque national à Mende interpelle l'Etat pour qu'il assure la pérennité de la ressource grâce à une politique en faveur du reboisement.

Mais le message a notoirement dérapé en assimilant les craintes et les faits. Le lecteur aura compris, à tort, que la forêt est gravement surexploitée. Est particulièrement visée l'unité biomasse de l'UEM à Metz. En réalité, cette unité permet de valoriser les sous-produits de la forêt, avec un rayon d'approvisionnement raisonnable.

Nous n'avons pas souhaité réagir en demandant un droit de réponse, car le mal était fait. Mais il ne faut pas prendre le sujet avec désinvolture ; j'entendais récemment, au cours d'une réunion, le témoignage de Pascal Triboulot, Directeur de l'ENSTIB (Ecole d'Ingénieurs-Bois d'Epinal), qui expliquait la situation du Québec, où le bois est omniprésent, mais où l'image de la filière est désastreuse. L'origine en est la diffusion de campagnes médiatiques à l'encontre des exploitations forestières entraînant une défiance de la population. Depuis, la filière perd des emplois, les formations forêt-bois n'attirent plus, la recherche et l'innovation sont en panne ; le bois n'y est plus un matériau d'avenir.

Pour les Français, la forêt et le bois ont une connotation très positive, toutes les enquêtes d'opinion le prouvent. Dans l'inconscient collectif, la forêt symbolise les espaces préservés, et le bois est le matériau naturel par excellence.

Au moment où les programmes construction et énergie se tournent vers le bois, où l'on incite les propriétaires forestiers à augmenter la récolte, nous avons une obligation de bien communiquer. Corinne Lepage le rappelait à Colmar le 17 septembre : "*couper un arbre n'est pas scandaleux, cela fait partie du cycle de la vie, mais il faut savoir l'expliquer*".

Nous avons également un devoir de veille qualitative afin que les critères de gestion durable restent réellement respectés tout en récoltant plus, notamment par la mise en valeur des parcelles non entretenues. Il appartient aux pouvoirs publics de nous donner les moyens de décourager tout dérapage et notamment les coupes illégales. Certes rares, elle jette l'opprobre sur l'ensemble des sylviculteurs.

"Nous" signifie en premier lieu vos représentants professionnels. En tant qu'électeur (*détenteur de plus de 4 ha dans un département ou ayant un document de gestion durable*), vous allez recevoir début janvier le bulletin de vote. Il est très important que vous retourniez, sans tarder et au plus tard avant le 1^{er} février, l'enveloppe pré-affranchie à la préfecture de Région.

Votre participation massive à cette élection donnera plus de force à vos représentants pour faire entendre la voix des sylviculteurs privés auprès des pouvoirs publics.



Actualités

Le CSF et le PRFB vous concernent



Régulièrement, FLOREAL vous informe au plus près des politiques forestières et de leur évolution. Nous avons conscience que pour beaucoup de propriétaires forestiers, cela semble très lointain et très théorique, d'autant que la pléthore de sigles doit être décryptée : Contrat Stratégique de Filière (CSF), Programme National Forêt-Bois (PNFB), Programme Régional Forêt-Bois (PRFB),... Mais les décisions qui en découleront pourront avoir des répercussions très concrètes. Voici un exercice de synthèse des travaux en cours et des enjeux.



Photo : Marie-Françoise Grillo - CRPF

CSF, PNFB, PRFB pour les nuls : le PNFB est issu de la Loi d'avenir du 13 octobre 2014, et fixe les orientations de la politique forestière des 10 ans à venir, avec une double ambition : stimuler la production et préparer les forêts aux changements climatiques. Il fixe 4 objectifs :

- ▲ Mieux gérer pour mobiliser plus et assurer le renouvellement des forêts. Une meilleure gestion permettra de développer l'économie de la filière.
- ▲ Tenir compte des attentes des citoyens, ce qui sous-entend soutenir toutes les fonctions de la forêt, autant économiques qu'environnementales ou paysagères. Sensibiliser et communiquer vers le grand public est jugé comme étant un axe important.
- ▲ Tenir compte du changement climatique et agir dès à présent pour préparer l'avenir et l'anticiper.
- ▲ Co-adapter forêt et industrie pour que les récoltes de bois et les besoins convergent et développer des synergies entre amont et aval. Le point le plus emblématique est qu'aujourd'hui 70 % de la forêt française sont en feuillus, alors que les besoins actuels portent majoritairement sur les résineux.

Pour atteindre ces objectifs, une série de mesures concernant l'amont de la filière est priorisée :

- ▲ l'encouragement à toute forme de gestion concertée entre propriétaires privés, voire privés/publics ;
- ▲ le développement de plateformes d'informations facilitant l'accès des propriétaires forestiers à des données économiques et cartographiques ;
- ▲ l'amélioration des connaissances dans l'optique du changement climatique en matière de biodiversité, de génétique forestière, de comportement des essences ;
- ▲ la restauration de l'équilibre sylvo-cynégétique est également longuement évoquée ; il y est mis en avant "l'instauration d'un dialogue renforcé" entre chasseurs et forestiers, avec la création d'un comité paritaire (ndlr : le lecteur appréciera la prudence de cet axe).

D'autres mesures portent sur l'aval de la filière, et encouragent l'utilisation du bois et l'innovation. Par ailleurs, un contrat stratégique de filière (CSF) a été signé en décembre 2014 par l'ensemble de la filière bois, l'association des régions de France, ainsi que cinq ministres, démontrant le caractère interministériel des actions. Ce contrat de filière a pour objectif, le renforcement de l'utilisation du bois et de la compétitivité des entreprises.

En résumé, CSF et PNFB visent à la concrétisation de trois objectifs interdépendants : la valorisation de la ressource, l'augmentation des surfaces en gestion durable et le développement de la filière dans les territoires.

Et le propriétaire forestier dans tout cela ? On attend principalement de lui une augmentation de la récolte dans le respect des principes de la gestion durable. C'est ainsi que le PNFB définit un objectif de + 12 millions de m³ à l'horizon 2035, dont 2,7 millions dans le Grand Est.

En Régions : CSF et PNFB doivent être déclinés régionalement en cohérence et complémentarité, avec un contrat de filière régional et un PRFB (Programme Régional Forêt-Bois). Dans le Grand Est, les discussions ont commencé sous la double autorité de l'Etat et de la Région ; elles devraient être conclues courant 2017.

L'enjeu est bien évidemment la mise en place d'une politique permettant, par le développement d'entreprises performantes, l'augmentation des débouchés et des prix. Par ailleurs, l'offre de bois des propriétaires forestiers est trop éclatée et une meilleure structuration à ce niveau permettrait d'obtenir des prix consolidés et la sécurisation de l'industrie régionale. Pour les propriétaires forestiers, vos représentants insistent sur "la feuille de route" suivante :

- ▲ La restauration de l'équilibre faune-flore, thème identifié par l'ensemble de la filière comme un préalable. La situation actuelle n'est souvent plus compatible avec le renouvellement des peuplements et menace la biodiversité.
- ▲ Un outil de suivi de la récolte supplémentaire disponible, pour que les volumes mobilisables annoncés soient objectifs.
- ▲ Des mesures incitant à la mise en régénération (naturelle ou par plantations) des peuplements de peu de valeur, ou encore la rédaction de documents de gestion durable dans les propriétés inférieures à 25 ha.
- ▲ Un dispositif d'accompagnement de la petite propriété, tel que l'a été efficacement le PPRDF. Les propriétaires forestiers concernés sont, en général, en dehors des circuits d'informations. Il faudra les accompagner pour réussir avec eux l'objectif de l'augmentation de la récolte.
- ▲ Une offre de formation solide. Être ou devenir sylviculteur et producteur implique un minimum de connaissances.

La mise en œuvre de ces axes serait une grande avancée pour la Forêt Privée et la Filière. FLOREAL vous tiendra régulièrement informés de l'évolution des discussions. A suivre donc !

Philippe Laden - CRPF



À partir du 8 janvier, si vous possédez plus de 4 ha de forêt ou un document de gestion durable, vous allez voter pour élire vos conseillers départementaux du CRPF Grand Est.

La forêt privée a besoin de votre voix !

Votre **VOIX** a un **POIDS**, mais **POURQUOI** ?

1

Plus vous serez nombreux à voter,
plus vos élus seront représentatifs face aux institutions.

2

Plus vous serez nombreux à voter,
plus vos représentants pèseront pour préserver les moyens de proximité mis à votre disposition (techniciens, secrétariat, assistance, conseils...).

3

Plus vous serez nombreux à voter,
plus vous renforcerez la légitimité du nouveau CRPF de la grande région.

4

Plus vous serez nombreux à voter,
plus nous aurons de chance de préserver l'avenir de votre journal de proximité.

**RENVOYEZ VOTRE BULLETIN DE VOTE
DANS L'ENVELOPPE PRÉ-AFFRANCHIE AVANT LE 1^{ER} FEVRIER**

Economie

Cours des bois : il n'y a plus de saison !

Selon les marchés, les cours sont contrastés entre le meilleur -le bois d'œuvre feuillu-, et le moins porteur -le bois d'industrie feuillu-. Les hivers doux entraînent une sous-consommation du bois de chauffage, ce qui se répercute sur les prix de la trituration feuillue. A court terme, les perspectives générales semblent se présenter favorablement.

Un hiver rude est souhaitable : les deux derniers ont été particulièrement doux et cela impacte bien évidemment le secteur du bois de chauffage/bois-énergie, et au-delà, du bois de trituration feuillu. Le secteur résineux peut être qualifié de "molasson" ; le bois d'œuvre feuillu tient bien, et même mieux que cela, porté à bout de bras par les marchés à l'export, ce qui n'est pas complètement satisfaisant.



Photo : Romain Provost - CRPF RA © CNPF

Dans le détail :

Feuillus

Les scieries feuillues tournent généralement à plein régime, grâce aux débouchés vers l'Extrême-Orient, l'Inde et le Maghreb.

Pour le Chêne, le manque de matière de qualité explique la forte tendance haussière, dès les qualités moyennes. Le merrain atteint des prix hors normes, ceci s'apparentant à une spéculation qui pourrait se retourner.

Chêne qualité C : à partir de 95 €/m³ sur pied.

Pour le Hêtre, la demande est désormais bien réelle, même si les cours restent beaucoup trop raisonnables (ne faudrait-il pas plutôt dire "la demande est réelle car les cours sont raisonnables?").

Hêtre qualité moyenne hors palette : 45-50 €/m³ sur pied.

Pour le Frêne, les cours se maintiennent bien, malgré l'afflux de matière sur les marchés provoqué par la chalarose.

Frêne : à partir de 65 €/m³ sur pied.

La trituration a subi une forte baisse pour les raisons déjà évoquées ci-dessus, auxquelles il faut ajouter le faible cours du pétrole, et une consommation très moyenne de panneaux et de pâte à papier.

Le prix d'achat peut être désormais insuffisant pour couvrir les frais d'exploitation, mais de l'avis général, les prix semblent avoir atteint un plancher.

Ce qui précède peut s'appliquer également aux plaquettes forestières, mais rappelons d'abord que les chantiers de bois-énergie doivent permettre la réalisation de travaux souvent indispensables à l'avenir des peuplements.



Photo : Jean-Louis Rioual - CRPF RA © CNPF

Résineux

Les scieries résineuses tournent souvent sans visibilité, avec des carnets de commandes qui se remplissent au dernier moment. Néanmoins, pour les propriétaires forestiers, les cours se maintiennent à peu près, avec une érosion moindre dans l'Est que dans le reste de la France. Ceci est dû à la porosité des économies française et allemande ; les allemands ayant augmenté leur autoconsommation de sciages, ils ont moins investi le marché français. A noter malgré tout, un fort marasme pour les qualités coffrage/emballage.

On le sait, le principal indicateur est le nombre de permis de construire qui est en hausse en France, ce qui devrait avoir un effet positif dans quelques mois.

Pour le Sapin-Epicéa, prix moyen 50-55 €/m³ sur pied pour un diamètre de 40 cm et de qualité moyenne

La trituration résineuse se maintient également, même si on note au niveau mondial, une diminution de la consommation de papier journal.

Pour la trituration résineuse blanche, 12-13 €/stère sur pied pour les chantiers mécanisables.

Nous vous rappelons que les valeurs de prix ne sont données qu'à titre indicatif et qu'elles ne tiennent pas compte de contraintes particulières d'exploitation.

Didier Daclin - Vice-président CRPF
Philippe Laden - CRPF

Sites de référence en matière d'économie du bois :

Vous pouvez consulter des éléments intéressants sur la conjoncture et le cours des bois sur les sites internet de :
FIBOIS Alsace (<http://www.fibois-alsace.com/>), où vous retrouverez une synthèse des prix bord de route,
GIPEBLOR (<http://www.gipeblor.com/>),
FRANCE BOIS FORETS (<http://franceboisforet.com/>) avec un indicateur national du prix de vente des bois sur pied en forêt privée.



Homme des bois



André Faraüs : un certain regard sur la forêt ...

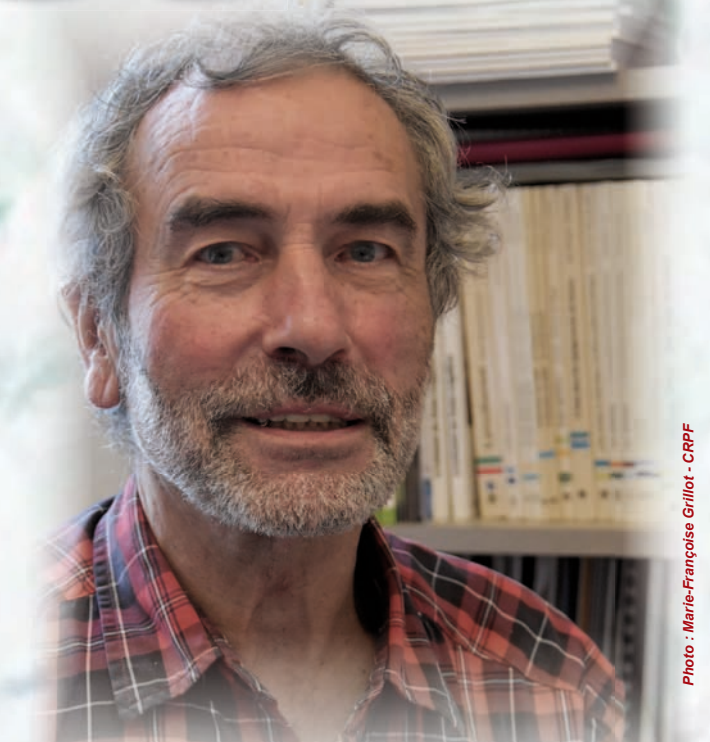


Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF

André Faraüs est retraité depuis 11 ans déjà ! Cet ingénieur des arts et métiers, au regard bleu, dynamique et actif, est riche d'une belle carrière professionnelle. Elle s'est déroulée sous différents horizons, au Brésil pour la construction du métro de San Paolo, dans différents secteurs, comme la métallurgie, la menuiserie industrielle chez Lapeyre,... Il consacre aujourd'hui beaucoup de son temps libre au bénévolat associatif. Il apporte, avec passion et sincérité, ses connaissances, sa pédagogie, au soutien d'enfants en difficultés scolaires. Il participe aussi à la belle expérience "Lire et faire lire", qu'il pratique jusque dans les crèches, auprès des tout petits,... Mais il garde bien évidemment du temps pour s'occuper de sa forêt meusienne. Il la regarde comme un esthète, mais aussi comme un homme conscient que ce patrimoine riche, fragile, doit être préservé tout en étant valorisé.

Cette forêt de 55 ha, à Longchamp-sur-Aire en Meuse, vient d'un héritage familial ? Etiez-vous préparé à vous en occuper ?

Même si je suis devenu champenois, je suis né en Lorraine, à Foug (54), où mes parents tenaient un commerce. Ils travaillaient beaucoup, énormément même. Mon père avait peu de loisirs, mais il aimait les forêts et il a commencé à en acheter. Ma mère, quant à elle, achetait des maisons... Ils avaient peu de temps à nous consacrer, mais ils se sont "employés" à transmettre un bien à chacun de leurs 5 enfants.

J'ai hérité de ce massif il y a 40 ans, j'étais alors en pleine activité professionnelle. Bien sûr, j'y avais un peu travaillé avec mon père, mais mes connaissances sylvicoles demeuraient très limitées. Aimer les arbres, leur forme, leur sensualité, leur vigueur, leur esthétique, aimer l'ensemble qu'ils forment en forêt, la détente qu'ils procurent lorsque l'on s'y promène, tout cela était loin d'être suffisant pour en assurer la belle pérennité. Ces arbres, dont je me trouvais "responsable", devaient être bien gérés. Et pour cela, il me fallait une personne compétente, un "homme de l'art". J'ai eu la chance de le rencontrer, il s'appelait André Berte, forestier passionné, fondateur du Gedefor*. Il m'a conseillé, accompagné, ainsi que ses successeurs, Frédéric Cordier et aujourd'hui Julien Grisneaux.

Voire forêt est constituée d'un mélange de futaie de hêtre et de taillis : quelle gestion pratiquez-vous ?

La forêt se trouve sur plateaux calcaires en vallée de l'Aire, à la limite du Barrois et des Côtes de Meuse. Les sols sont riches. Le peuplement est constitué d'un mélange de futaie de hêtre dominant et de taillis de feuillus mélangés. On trouve du chêne sessile, du merisier, de l'érable sycomore, du frêne, de l'alisier torminal,... Mon père avait planté beaucoup de résineux, à l'époque, avec le FFN c'était facile, mais il faut reconnaître que ça n'a pas été une réussite.

En 1999, j'ai fait une vente de gros bois, dont des alisiers qui se vendaient alors très bien. La tempête a frappé alors que les bûcherons exploitaient, cela m'a assurément aidé pour évacuer les chablis. Ensuite, de petites zones ont été laissées en régénération naturelle et des plantations ont été réalisées : 6 ha en feuillus précieux et 5 ha en hêtre. Bien sûr, il faut se battre contre la ronce et la clématite, et la canicule de 2003 m'a aussi obligé à refaire certaines plantations. Je me demande aussi pourquoi ne pas replanter quelques résineux en bandes ? Une belle plantation voisine de douglas-mélèze me dit qu'il faudrait peut-être réessayer... Diversifier résineux-feuillus me tente bien...

Vous réalisez beaucoup de travaux ?

Cloisonnements, dégagements, tailles de formation, coupes d'amélioration : en fait, je m'applique à suivre à la lettre les directives définies dans mon plan simple de gestion établi par le Gedefor. C'est un document précieux pour la forêt, ET pour le propriétaire, je pense que tous les sylviculteurs en sont convaincus maintenant.

Vous appréhendez l'avenir de votre forêt avec optimisme ?

La forêt a un rôle extrêmement important, c'est un patrimoine naturel et vivant. Elle est fragile aussi, par les tempêtes, les sécheresses, les risques sanitaires, le réchauffement climatique. Je pense qu'il faut totalement abandonner la monoculture, diversifier au maximum et déterminer les essences qui seront les plus résistantes. Je suis conscient mais confiant. De plus, nos forêts doivent continuer à produire du bois d'œuvre. Le bois énergie, le bois d'industrie, oui, nous en avons besoin mais le bois d'œuvre demeure l'objectif "noble" de nos arbres.

Pensez-vous déjà à la transmission de ce massif ?

Enfant, j'allais en forêt avec mon père, j'ai reproduit cela avec mes enfants. J'ai pris la ferme décision de ne pas scinder la forêt, je ne la partagerai pas ! Je refuse de participer au morcellement qui est très certainement l'un des maux de nos forêts. J'envisage de la donner à mon fils qui manifeste le plus d'intérêt pour la sylviculture. Et dans la transmission, j'insérerai une clause : que la gestion soit toujours supervisée par un organisme, une personne dont c'est le métier. Nous sommes responsables d'une parcelle de territoire, c'est pour moi un devoir "civique" de bien s'en occuper !

Dans cette interview, vous vous référez beaucoup à Gedefor ?

Le Gedefor représente pour moi une caution de bonne gestion. C'est notamment pour cela que j'ai accepté d'en devenir administrateur en 2013 et que j'ai aussi accepté de témoigner, lors de la manifestation organisée pour fêter les "50 ans", le 3 septembre dernier à Lacroix-sur-Meuse. De nombreux adhérents étaient autour du président Claude Berthélémy, et des membres du personnel, pour exprimer leur confiance et leur reconnaissance. Une vidéo laissait la parole aux adhérents et elle était 'entrecoupée' de témoignages d'adhérents présents. J'ai été heureux de pouvoir ainsi exprimer ma gratitude.

Interview réalisée par Marie-Françoise Grillot - CRPF

* Groupement de Gestion et de Développement Forestier de la Meuse



echnique

La dendrométrie ou les mathématiques du forestier



La dendrométrie, étymologiquement "mesure des arbres", évoque d'emblée des notions de géométrie et des formules mathématiques un brin austères. Mais pour peu que l'on accepte de se replonger dans les théorèmes appris sur les bancs de l'école, les démonstrations débouchent souvent sur quelques formules simples qui permettent de décrire rapidement sa forêt et ses peuplements.

Les critères qualitatifs sont souvent utilisés en premier pour décrire un peuplement : on parle ainsi d'une jeune futaie régulière de hêtre ou d'un taillis pauvre de châtaignier. Il est pourtant utile d'affiner cette description avec des données chiffrées. C'est le domaine de la dendrométrie, qui a pour objectif la caractérisation et la mesure des arbres et des peuplements : diamètre, hauteur, forme, volume, densité, accroissement... Elle sert autant dans le domaine de l'exploitation et de la commercialisation des bois que dans celui de la sylviculture et de l'aménagement forestier.

Si l'approche dendrométrique peut être poussée très loin, avec par exemple les modèles de croissance des arbres, il existe quelques notions simples, très utiles au quotidien et ne nécessitant pas d'investir dans du matériel coûteux. Il suffit de se rappeler quelques formules apprises à l'école pour obtenir des indicateurs qui, à défaut d'être très précis, peuvent néanmoins servir de guides dans la gestion d'une forêt. Alors à vos maths, prêts ? Partons !

La densité du peuplement, un indicateur de concurrence entre les arbres

La densité du peuplement correspond au nombre de tiges présentes sur une surface donnée. Elle s'exprime généralement en nombre de tiges par hectare (N/ha). Cette notion est un indicateur du degré de concurrence entre les arbres, à condition de tenir compte aussi de l'âge et de la fertilité de la station. Pour une même densité, la concurrence entre les arbres n'est en effet pas la même dans un perchis de sapin que dans une sapinière adulte.

Une fois la densité du peuplement connue, elle peut être comparée aux "normes" proposées dans certains itinéraires sylvicoles et guides de sylviculture (exemple ci-dessous).

Référentiels du guide des chênaies continentales pour la sylviculture du chêne sessile en futaie régulière en classe de fertilité 2 (source ONF)

Dynamique				Classique				Détourages		
âge (ans)	Ho (m)	N (/ha)	G (m ² /ha)	âge (ans)	Ho (m)	N (/ha)	G (m ² /ha)	âge (ans)	Ho (m)	D* (cm)
36	14,2	1000	14,7	36	14,2	1200	16,8	29-33	12	15
42	16,0	660	14,7	42	16,0	822	17,0	33-37	14	16-18
48	17,6	470	14,9	50	18,2	575	18,2	39-43	15-16	19-21
56	19,4	325	15,0	5M8	20,1	430	19,1	45-49	17-18	23-24
64	21,1	245	15,5	66	21,8	340	19,9	51-55	18,5	26-29
72	22,6	195	16,2	75	23,5	269	20,8	59-63	19,5	31-33
81	24,0	156	16,9	84	25,0	219	21,5	67-71	21	35-37
90	25,3	128	17,4	93	26,5	183	22,2	75-79	22	41-44
102	27,0	101	18,0	103	27,9	153	22,9	85-89	23	48-50
114	28,5	83	18,9	113	29,3	130	23,6	95-99	24	57
126	30,0	69	19,6	123	30,7	112	24,3	107-111	25,5	65
138	31,4	60	20,2	135	32,3	94	24,9	125	28	75
153	33,2	60	25,5	147	33,9	80	25,6	-	-	-
-	-	-	-	159	35,5	70	26,3	-	-	-
-	-	-	-	171	37,0	70	30,8	-	-	-

* diamètre moyen attendu des arbres objectif à chaque intervention (en cm)

Elle donne aussi une indication du nombre d'arbres à prélever en éclaircie, calculé à partir de la densité du peuplement avant intervention et du taux de prélèvement en pourcentage du nombre de tiges par hectare. Ce taux de prélèvement se situe habituellement entre 15 et 25 % dans un peuplement adulte.

Pour déterminer la densité de façon précise, il faut inventorier les arbres présents sur la parcelle complète (inventaire en plein), ou sur plusieurs petites placettes de surface connue si le peuplement est assez homogène.

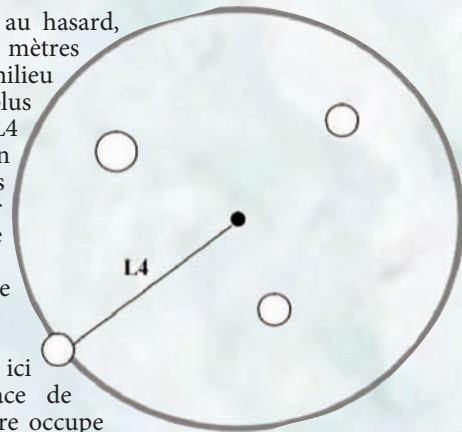
Pour une estimation rapide, on peut utiliser la méthode suivante, en répétant l'opération à 4 ou 5 endroits différents :

A partir d'un point choisi au hasard, on mesure la distance en mètres qui sépare ce point du milieu du tronc du 4^{ème} arbre le plus proche. Cette distance L4 correspond au rayon d'un cercle comprenant 3,5 arbres (seule la moitié du houppier du 4^{ème} arbre est dans le cercle).

Rappelez-vous la formule de la surface d'un cercle :

$$S = \pi \times \text{rayon}^2$$

Nous avons donc ici 3,5 arbres sur une surface de $S = \pi \times (L4)^2$. Chaque arbre occupe ainsi une surface $s_{\text{arbre}} = \pi \times (L4)^2 / 3,5$.



Sur un hectare, soit 10 000 m², on trouvera $N = 10\,000 / s_{\text{arbre}} = 10\,000 / (\pi \times (L4)^2 / 3,5) = 35\,000 / \pi \times (L4)^2$

Dans un peuplement moins homogène, on pourra faire le même calcul avec le 6^{ème} ou le 7^{ème} arbre le plus proche.

La hauteur du peuplement, pour une approche de la fertilité de la station et de la stabilité des arbres

La hauteur, et plus particulièrement la hauteur dominante, c'est-à-dire la hauteur des arbres ayant le statut social de dominant, est, lorsqu'elle est couplée à l'âge du peuplement, un bon indicateur de la fertilité de la station.

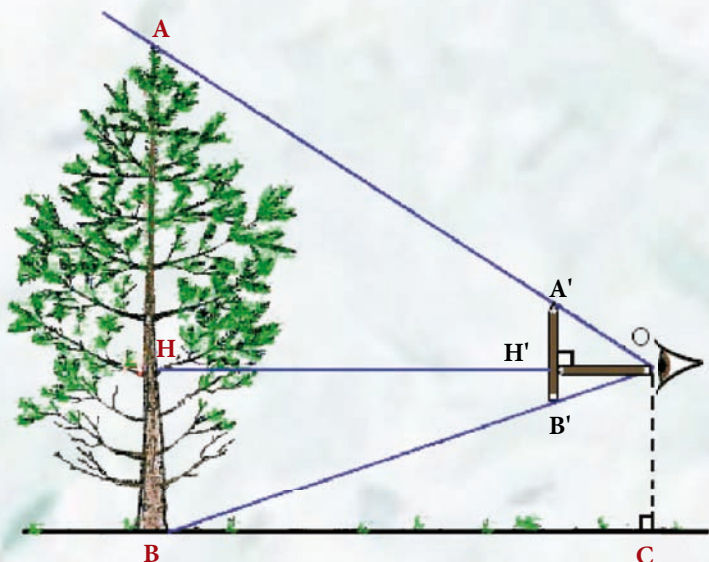
La mesure de la hauteur totale d'un arbre permet aussi de définir son facteur d'élancement ou de stabilité, c'est-à-dire le rapport entre sa hauteur totale et son diamètre à 1,30 m (exprimés tous deux en mètres).

Le risque de chablis est ainsi considéré comme faible pour un peuplement dont les arbres ont un rapport h/d inférieur à 80.

Pour un h/d compris entre 80 et 100, des éclaircies fortes sont déconseillées. Au-delà de 100, les risques de chablis sont élevés en cas d'intervention dans le peuplement.



Comment mesurer une hauteur de façon simple ?
A l'aide de la **croix du bûcheron** :



- ▷ prendre deux bâtons de même dimension ($A'B' = OH'$ sur le schéma), placer le 1^{er} bâton en position horizontale et le 2^{ème} en position verticale ;
- ▷ se placer face à l'arbre à estimer à une distance voisine approximativement de sa hauteur ;
- ▷ faire coïncider sur une même ligne, le pied de l'arbre, le bas du bâton $A'B'$ et son œil ;
- ▷ faire de même, en se déplaçant si nécessaire, pour que coïncident le haut de l'arbre, le haut du bâton et l'œil ;
- ▷ lorsque les deux extrémités de l'arbre correspondent bien aux extrémités du bâton vertical, mesurer la distance entre soi et l'arbre (BC sur le schéma). **Cette distance est égale à la hauteur de l'arbre ($BC=AB$).**

Mais pourquoi ? **Grâce à Thalès !**

Sur le schéma de la croix du bûcheron, on peut considérer le triangle OAB avec $A'B'$ et AB parallèles. Si on applique le théorème de Thalès, alors $OA'/OA = A'B'/AB$ (1).

Considérons ensuite le triangle $A'OH'$ avec $A'H'$ et AH parallèles. Toujours selon Thalès, $OA'/OA = OH'/OH$ (2).

Comparons les égalités (1) et (2) : $OA'/OA = A'B'/AB = OH'/OH$. Comme $A'B' = OH'$, alors $AB = OH = BC$.

La hauteur AB de l'arbre est égale à la distance BC entre l'arbre et l'observateur, distance facile à mesurer.

Le volume sur pied, pour estimer une récolte potentielle

Le volume sur pied est un paramètre dendrométrique très utilisé, notamment parce qu'il peut être relié à la récolte de bois. Il n'est pas simple d'utilisation pour autant. Déjà faut-il veiller à préciser de quel volume il est question : volume aménagement comprenant la tige et le houppier, volume bois fort à la découpe fin bout de 7 cm de diamètre, volume bois d'œuvre...

Il existe ensuite une grande variété de tarifs de cubage à une ou plusieurs entrées (Algan, Schaeffer...) et de formules de cubage rapide, à choisir selon les essences et types de peuplement.

Nous vous proposons ici une approche rapide du volume bois fort (découpe fin bout 7 cm) par la surface terrière. Souvenez-vous, la surface terrière g d'un arbre correspond à la surface de la section transversale du tronc à 1,30 m de hauteur.

La surface terrière G d'un peuplement représente la somme des surfaces terrières de tous les arbres qui le composent, exprimée en m^2/ha (cf. Floreal n°100/mars 2015). Si les arbres étaient cylindriques, le volume de leur tronc pourrait être calculé facilement avec la formule du cylindre : $V_{cylindre} = \text{surface de la base} \times \text{hauteur}$, appliqué à l'arbre, cela donne $V_{arbre} = g_{arbre} \times h_{arbre}$

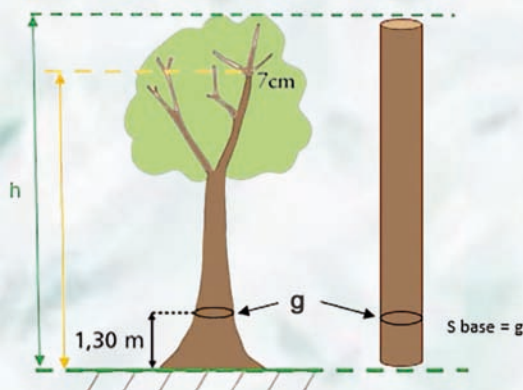
Ce volume est faux par excès : d'une part le tronc n'est pas cylindrique, mais plus ou moins conique, d'autre part la hauteur découpe 7 cm est inférieure à la hauteur totale de l'arbre. Il faut donc appliquer un coefficient correcteur f .

Le volume de l'arbre devient $V_{arbre} = g_{arbre} \times h_{arbre} \times f$

Rapportée à un peuplement, cette formule devient $V = G \times H \times F$ avec

- V = volume bois fort sur pied du peuplement en m^3/ha
- G = surface terrière du peuplement en m^2/ha
- H = hauteur totale moyenne du peuplement en m
- F = coefficient de forme du peuplement

Les coefficients de forme (découpe bois fort) ont été calculés pour différentes essences en peuplement équiennne, c'est-à-dire dont les arbres ont le même âge ; ils varient entre 0,40 et 0,55.



Vous trouverez aussi des coefficients ($F \times H$) pour différentes essences et hauteurs à la fin des guides de sylviculture, qu'il suffit de multiplier par la surface terrière pour obtenir le volume bois fort du peuplement.



Il est important de noter que cette formule permet une approche rapide du volume à l'hectare, mais pas de cuber avec précision une coupe de bois vendue sur pied.

La leçon de mathématiques est terminée, l'heure de la récréation a sonné, il ne vous reste plus qu'à emmener vos enfants et petits-enfants en forêt pour réviser...

Maren Baumeister - CRPF

Quand la dendrométrie inspire les poètes ...

Pour huit mètres précis de bille ou mieux de tronc,
Le volume d'un Chêne ou d'un Hêtre en bois rond,
Est égal au carré de leurs bas diamètres
Multiplié par cinq. Avez-vous quelques mètres
D'écart avec les huit, corrigez ce produit,
D'un dixième par mètre en surplus ou déduit.
(...)

Extrait d'un poème composé par l'officier forestier Georges Vaultot (1846-1927) pour illustrer la formule de cubage rapide d'Algan-Monnin pour le calcul du volume de bois d'œuvre dans les réserves de taillis-sous-futaie (d'après un article de J. Pardé dans la Revue Forestière Française, n° 2 - 1988)



Autour de nous

Regards croisés sur le défi de l'augmentation de la récolte



La journée de la Forêt Privée du 17 septembre 2016 à Colmar a été l'occasion de nombreux échanges et témoignages dont FLOREAL s'est fait l'écho dans son dernier numéro. Elle a permis également de réaliser des interviews de personnalités pour la réalisation d'un film diffusé dans les bus et dans l'espace d'accueil. Ces échanges ont montré la multiplicité des points de vue sur l'activité des forestiers. Nous vous proposons de revenir sur les points saillants de ces réflexions.

Sur l'augmentation de la récolte...

Les enjeux nationaux sont connus. Le ministère, à travers les propos de Véronique Borzeix, Sous-directrice de la filière bois au Ministère de l'Agriculture, affiche un objectif d'augmentation de récolte de 12 millions de m³ à l'horizon 2026. Cela doit permettre de renforcer la compétitivité de la filière bois et de répondre à nos engagements de réduction de rejet de gaz à effet de serre.

Corinne Lepage, ancienne Ministre de l'environnement, souligne à ce sujet le paradoxe du déficit chronique important de la filière forêt bois alors que la France dispose d'une forêt très riche.

Les sylviculteurs, notamment à travers la voix de Vincent Ott, président du Syndicat des Forestiers Privés d'Alsace et du CRPF, se disent prêts à répondre à la demande mais ne sentent pas le marché en réelle tension : "Nous fournissons actuellement sans difficultés nos industries locales". Evrard de Turckheim, expert forestier et Président de Pro Silva France confirme le manque de débouchés pour certains produits. Thomas Formery, ex-directeur général du CNPF, insiste sur l'importance, au-delà de la mobilisation de bois, de la mise en gestion de plus de surface en forêt privée. Jean Maegey, président de Fibois Alsace, Frédéric Böhm, directeur de Cosylval, et Philippe Siat, président de la FNB et scieur, précisent que la possibilité de récolte supplémentaire se situe principalement dans les petites forêts privées de notre Région. L'objectif de 2,3 millions de m³ supplémentaires pour la région Grand Est semble cependant ambitieux !

Hervé le Bouler de France Nature Environnement (FNE) s'interroge sur l'utilité de mobiliser plus, alors qu'il constate que les efforts réalisés depuis dix ans en matière de récolte ont surtout profité à l'approvisionnement de chaudières bois et pour partie à l'export. Selon FNE, mais aussi certains autres interlocuteurs, il convient de renforcer au préalable l'aval de la filière.

Sur le développement du bois énergie...

Rémy Chabrilat, directeur des énergies renouvelables à l'ADEME note un besoin croissant en bois pour la construction et l'énergie et fixe, à moyen terme, un objectif de

récolte de 70 % de l'accroissement biologique de nos forêts. Jean Jouzel, président du groupe scientifique d'experts du GIEC de 2001 à 2015, rappelle l'objectif de réduction par 4 de nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050 et pense que le bois a toute sa place dans cette stratégie.

Les propriétaires, gestionnaires et industriels interviewés sont unanimes pour saluer ce débouché supplémentaire mais à la stricte condition de ne consacrer au bois énergie que les sous-produits non valorisés par ailleurs. La production de bois d'œuvre doit ainsi rester la priorité. Hervé le Bouler, quant à lui, fait part de sa grande méfiance sur le développement rapide du bois énergie et y voit, s'il l'on n'est pas vigilant, une très grande menace voire une remise en cause de la gestion forestière traditionnelle.

Enfin, Corinne Lepage juge le bois énergie comme une opportunité si les projets sont initiés et gérés au niveau local où les intervenants sont au contact de la ressource du territoire. Elle émet, en revanche, de grandes réserves sur les très grandes unités fortement consommatrices de matière.



Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF

Sur la coadaptation de la forêt et de l'industrie...

C'est un sujet très délicat, voire polémique, où les visions des industriels et des environnementalistes s'affrontent. Quand les premiers préfèrent un approvisionnement en bois de moyenne dimension, surtout résineux, pour des raisons de rationalisation de leur outil et d'adaptation à la demande de leurs clients, les seconds réclament la production de gros bois, de préférence en peuplements

mélangés, afin de ne pas banaliser les milieux. Les sylviculteurs sont au centre de l'échiquier, partagés entre la nécessité de répondre aux besoins du marché et l'indispensable prise en compte des exigences écologiques. Certains regrettent le manque de débouchés pour les gros bois et appellent de leurs vœux une vraie recherche et développement pour faciliter l'utilisation de ce type de produits, notamment pour de petites unités en circuit court. Un élément complique l'équation : comment calibrer les productions mises en place aujourd'hui en forêt avec les besoins des industries de demain ?

Sur la gestion durable des forêts...

Nos autorités de tutelle, à travers les propos de Véronique Borzeix, se disent confiantes sur la capacité des forestiers à pratiquer une gestion durable. Corinne Lepage, grand témoin de la journée, considère d'ailleurs le métier de sylviculteur comme consubstantiel à la vision de long terme et de gestion durable. Néanmoins, toutes deux notent un réel besoin d'explication des pratiques forestières auprès du grand public.

Les forestiers interrogés parmi lesquels, Bernard Naegel, sylviculteur en Haute-Marne, Jean-Marie Batot dans le Haut-Rhin ou encore Nicolas Bernhart dans le Bas-Rhin, intègrent parfaitement la gestion durable dans leur gestion quotidienne. Ils sont d'ailleurs tous trois certifiés PEFC. Ils concilient toutes les fonctions de la forêt, mais constatent néanmoins des demandes grandissantes et un regard de plus en plus critique du grand public. Les gestionnaires, aussi bien Evrard de Turckheim que Frédéric Böhm, considèrent comme indispensable la préservation des différentes fonctions de la forêt.

Enfin, si les exigences sont fortes vis-à-vis des forestiers et globalement bien appréhendées par ces derniers, Vincent Ott regrette que les retours pour les efforts consentis soient bien trop insuffisants pour les producteurs.

Comme on le voit, les attentes vis-à-vis des forêts et des forestiers sont multiples et il faut néanmoins les concilier. Une chose est certaine, comme avertissent Vincent Ott mais aussi Hervé le Bouler, ce sont bien les forestiers qui seront montrés du doigt si des erreurs étaient commises. Leur responsabilité est donc pleinement engagée.

Cyril Vitu - CRPF

Vous pouvez retrouver l'intégralité du film "Les sylviculteurs privés : acteurs engagés de la filière bois et de la nature" ainsi que les témoignages du Président de la Région Grand Est, Philippe Richert, et celui de Véronique Borzeix, sur le site du CRPF Lorraine-Alsace.

NB : Le sujet très sensible de l'équilibre faune-flore constitue évidemment un élément déterminant pour l'atteinte des objectifs attendus, qu'ils soient qualitatifs, quantitatifs ou de préservation de l'environnement. Régulièrement abordé dans les colonnes de FLOREAL, il n'est pas traité ici.



Parole aux Syndicats

Reboisement, formation, assurance,...



Photo : Marie-Françoise Grillot - CRPF

FRANCE 2 a diffusé au journal de 20 heures le lundi 14 novembre un bref reportage sur la forêt française. Un peu trop orienté vers le résineux, mais bien fait. La conclusion était claire : la forêt française n'est pas en péril, mais le bois de qualité, oui ! En cause, le prix de vente du bois par rapport au coût du reboisement. Le forestier interviewé indiquait avoir vendu sa coupe 18.000 Euros, et avoir un devis de replantation de 22.000 Euros (c'était en montagne). Donc, il n'allait pas replanter.

Nous avons un début de réponse avec la récente intervention de Stéphane Le Foll au Palais du Luxembourg : le ministre a annoncé que le fonds stratégique de la forêt et du bois serait porté à 28 millions d'euros. Ces moyens supplémentaires sur le budget du ministère doivent servir de levier pour atteindre, avec les autres financeurs (Europe, Régions, fonds privés, Banque Publique d'Investissement, Banque Européenne d'Investissement...), la cible de 100 millions d'euros annoncés par le même ministre pour l'ensemble de la filière. Encore faut-il que ce ne soient pas des fonds pris dans une caisse forestière pour être versés dans une autre. Wait and see !

Ce que ne disait pas l'émission télévisée en question, c'est ce qu'explique un sylviculteur meusien au sénateur Leroy :

"Je suis gérant d'un groupement forestier dans le Barrois. Dans une de nos forêts, située à Triconville et soumise à PSG, nous avons, il y a 3 ans, réalisé une coupe blanche d'une parcelle de 3 ha de pins plantés en 1935.

En 2003 dans une parcelle voisine, suite à la tempête de 1999, nous avons fait une plantation de merisier qui a été détruite en grande partie par les cerfs très abondants dans ce massif.

Mon PSG me dit que je dois replanter l'ancienne parcelle de résineux précédemment coupée, alors que je sais très bien que cette future plantation n'a aucune chance de réussir !

Que dois-je faire ? Obéir à mon PSG et dépenser de l'argent à fonds perdu ou ne rien faire, espérant une hypothétique régénération naturelle ?

Monsieur le Sénateur, vous savez très bien que la raison pour laquelle on ne plante plus, est le problème du cerf en grande abondance, problème que nos parents ignoraient."

Autant le sujet du prix du bois est complexe, autant celui des dégâts de gibier devrait être simple : il suffit que les Directions Départementales du Territoire (DDT) et les Préfets s'en soucient, et augmentent les plans de tir. Encore faut-il les en convaincre.

C'est l'automne et la chasse a commencé. Pour nous, forestiers, c'est le moment de veiller à l'application du plan de chasse et de penser au prochain qui se prépare à partir d'avril 2017. Donc, rencontrez vos chasseurs pour vous assurer qu'ils tirent et tirent bien ; relevez les dégâts de gibier si vous voulez augmenter le nombre de bagues. N'oubliez pas l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nancy ! Nous serons entendus sur les dégâts de gibier quand nous serons capables d'en démontrer l'impact sur l'équilibre économique de nos exploitations.

Tout le monde nous indique que l'avenir et le progrès passent par la formation. En tant que professionnels, nous devrions cotiser à un fonds de formation professionnelle, un certain pourcentage de notre masse salariale. Mais comme, pour la plupart, nous ne sommes pas nous-mêmes salariés de nos exploitations forestières et n'employons pas de salariés, nous ne cotisons pas. Nous n'avons donc accès à aucun fonds de formation pour financer notre formation et pas de compte personnel de formation. Restent les budgets du ministère de l'agriculture (Fogefor), du CRPF ("Rencontons-nous", Cetef, quand ils existent) et quelques autres dispositifs de qualité peu accessibles au forestier de base (IDF, Pro Silva,...).

Tout ceci est notoirement insuffisant. Je me suis donc renseigné sur la disponibilité de fonds régionaux pour financer la formation d'élus forestiers et de forestiers privés dans le pays barrois. La réponse est que, à ce jour, il n'y a rien. Le conseil régional et, à sa suite, le Feader abondent les actions du CRPF et de la fédération des communes forestières et n'interviennent pas autrement. Les élus régionaux annoncent être très attentifs à ce sujet et aux propositions qui seront faites au cours de la préparation du Programme Régional Forêt-Bois (PRFB). Nous avons donc là un enjeu majeur pour faire plus et mieux qu'aujourd'hui.

J'ai vu en Finlande les forestiers aller se former professionnellement au lycée près de leur domicile, en cours du soir ou le samedi, jusqu'à pouvoir passer des diplômes. Pourquoi ne pas mettre en place quelque chose de semblable en France à partir de nos lycées agricoles ou autres établissements compétents ? Nous devons faire des propositions en ce sens au Conseil Régional du Grand Est.

Un dernier mot : l'an prochain, c'est 2017.

L'article L 351-2 du Code forestier dispose que "Pour les tempêtes intervenant à compter du 1^{er} janvier 2017, les surfaces forestières considérées comme assurables contre le risque de tempête... ne peuvent plus faire l'objet d'une prise en charge de l'Etat en matière de nettoyage et reconstitution des peuplements forestiers". La disposition qui concerne à peu près toutes les professions, selon laquelle la solidarité de l'Etat, en cas d'accident climatique, ne se manifeste que si l'on a d'abord pris la peine de s'assurer, touche maintenant également les forestiers.

La fédération FRANSYLVA a mis en place, avec le courtier Verspieren et l'assureur Lloyds, une assurance dommages plus souple et moins chère que tout ce qui existait auparavant sur le marché. Pensez à prendre cette assurance dommages, et adressez-vous pour cela à votre syndicat !

François Godinot
Président de Forestiers Privés de la Meuse

FORESTIERS PRIVÉS DE :

- MEURTHE-ET-MOSELLE : 03 83 90 10 70 - syndicat-54@foretpriveefrancaise.com
- MEUSE : 03 83 90 10 70 - syndicat-55@foretpriveefrancaise.com
- MOSELLE : 03 87 66 12 30 - accueil@moselle.chambagri.fr
- VOSGES (permanence le jeudi après-midi) : 03 29 82 11 42 - contactforestier@laposte.net
- ALSACE : 03 88 19 55 50 - syndicat-alsace@foretpriveefrancaise.com

Arbre au vert

Les rongeurs en forêt



Les rongeurs pouvant avoir un impact en forêt sont nombreux. Nous vous proposons de vous présenter les micro-rongeurs qui, ponctuellement, à la faveur d'un reboisement et d'une pullulation, peuvent se rappeler à notre souvenir.

On classe ces micro-rongeurs en fonction du milieu auquel ils sont inféodés. Dans les milieux ouverts (terres agricoles, coupes rases importantes), on trouvera le redoutable campagnol terrestre et le campagnol des champs. Dans les milieux fermés, le premier responsable de dégâts sera le campagnol agreste puis le campagnol roussâtre, enfin les mulots sylvestre et à collier, auteurs de moins de dégâts.

Les campagnols terrestres et des champs

Ces petits animaux à la queue plus courte que le corps vivent en général 2 à 3 ans. Leur développement est lié à la disponibilité alimentaire et à l'espace vital. Sans prédation, on peut passer de 2 adultes en début de saison à 100 individus en automne. En basse densité, la présence de 50 individus/ha ne se remarque pas dans le milieu. Vous pouvez détecter leur présence aux tumulus qu'ils construisent. Ces petits tas de terre proches les uns des autres ne doivent pas être confondus avec les taupinières, beaucoup plus alignées et bombées. Par contre, les campagnols peuvent profiter des galeries de la taupe. En milieu agricole, ils consomment des bulbes, des racines et des graines. En milieu forestier, ils s'alimentent sur les racines des plants, sous le niveau du sol.



Campagnol terrestre

Le campagnol des champs se différencie physiquement de son cousin le campagnol terrestre par sa taille, beaucoup plus petite, et ses oreilles visibles. Par contre, lui ne construit pas de tumulus. Il crée des galeries ouvertes avec de la terre de part et d'autre. Ses dégâts forestiers se traduisent surtout par des écorçages au collet mais il peut également s'attaquer au système racinaire de jeunes plants. Pour ces deux campagnols "agricoles", les dégâts en forêt apparaîtront surtout dans les reboisements de terres agricoles, ou à proximité de prairies.

Les campagnols agreste, roussâtre et les mulots

Nos petits rongeurs forestiers vont surtout s'attaquer aux parties aériennes des plants. Le campagnol agreste a un aspect hirsute type "poil de sanglier". Son principal impact est l'écorçage des plants jusqu'à 15 cm de haut. Il peut créer des dégâts souterrains, mais juste après la plantation et plus facilement dans des potets travaillés où la terre est meuble. Le campagnol roussâtre est un équilibriste et peut faire des écorçages de jeunes plants jusqu'à 5 mètres de haut. Son passage est particulièrement visible sur les mélèzes. Enfin, les mulots vont consommer des graines mais aussi, plus gênant pour les forestiers, des bourgeons.

Ces petits animaux génèrent en général des dégâts en début d'hiver, lors des premières disettes, dans les 3 ans qui suivent la plantation. Le milieu le plus favorable est une plantation dans un tapis de graminées sur plusieurs hectares. Les différents rongeurs sont souvent présents conjointement sur une même parcelle. Les traces d'incisives sont visibles, ce qui évite toute confusion avec un insecte. Une identification irréfutable ne pourra cependant se faire qu'à l'issue de piégeages. Les essences attaquées par ordre de préférence sont le chêne, le peuplier, le mélèze, le hêtre, les feuillus précieux puis les pins et, dans une moindre mesure, l'épicéa. En cas d'attaque, les dégâts sont variables et seulement 20 % des atteintes remettent en cause l'avenir des plantations (plus de 30 % de plants morts).



Système racinaire d'épicéa consommé par les micro-rongeurs

Une lutte surtout préventive

En présence de nombreuses galeries, de passages, de tumulus et d'écorçages sur la végétation présente (semis de charme par exemple), il peut être plus prudent de reporter une plantation. Pour contenir les pullulations de rongeurs, il faut s'appuyer sur leurs prédateurs naturels (rapaces nocturnes et diurnes, mustélidés, renards, chats sauvages,...), garder des perchoirs (2/ha), des haies, éviter la destruction de ces prédateurs, fractionner le milieu pour rendre la prédation plus aisée. Par exemple, sur des lignes girobroyées, les rongeurs sont plus visibles que dans une vaste zone de souille. La lutte chimique en forêt n'est pas envisageable en raison des risques écologiques qu'elle ferait peser sur les autres animaux et de son peu d'efficacité. Les pullulations peuvent s'étendre sur 1 à 2 saisons de végétation. Les rongeurs sont impactés par les pluies importantes et les hivers froids sans neige. La chute des populations intervient à la suite d'épidémies ou de concurrence alimentaire.

Catherine Négrignat - CRPF

Wanted : d'autres rongeurs

L'écureuil gris

Notre écureuil roux qui ne cause que très rarement des dégâts dans les peuplements forestiers, est menacé par un autre écureuil : l'écureuil gris. Celui-ci, deux fois plus gros, engendre des dégâts d'écorçage. C'est un écureuil américain, introduit dans les parcs en Angleterre au début du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui, l'ensemble de l'île est colonisé et seuls quelques rares foyers d'écureuils autochtones subsistent (Cet américain est le porteur sain d'une pathologie redoutable pour l'écureuil roux). Si vous observez des écorçages atypiques ou un individu, n'hésitez pas à le signaler.

Un gros rongeur

Certains d'entre vous ont déjà subi d'énormes dégâts dans leurs peuplements du fait de la présence de castors. Ce gros rongeur inféodé aux bords de rivière peut fortement endommager les arbres installés à proximité des cours d'eau. Seul remède pour lutter contre ses incisives : le grillage métallique. Rappelons que cet animal est protégé, de même que son habitat ; il ne peut donc pas faire l'objet de destruction ou de piégeage.



Epicéa déstabilisé par la consommation de ses racines

Au coin du bois

Martelage en futaie irrégulière résineuse : mise en condition lors d'un exercice pratique

Pas moins d'une trentaine de propriétaires matinaux s'est donné rendez-vous à 8 heures 30 ce vendredi 7 octobre 2016 à Rothau, dans la vallée de la Bruche. Invités par l'Association Forestière de la Vallée, ils ont participé à un exercice pratique de martelage en futaie irrégulière résineuse inscrit dans le Programme "Rencontrons-Nous" du CRPF de Lorraine-Alsace. Une météo clémente était heureusement de la partie.

Le dispositif d'exercice est constitué d'une placette d'un demi-hectare environ dans laquelle tous les arbres portent un numéro. Ils sont tous recensés dans une fiche dite de martelage rassemblant l'essence, le diamètre, la qualité. Deux autres colonnes demandent de justifier les raisons du marquage de l'arbre à couper et celles qui ont prévalu pour le maintien de l'arbre à conserver. "Chaque prélèvement doit pouvoir être justifié", lance Maren Baumeister, de l'équipe d'animation de cette journée.

Après un exposé sur les principes de la futaie irrégulière appuyés par différentes illustrations, les participants se sont répartis en 4 groupes avec les objectifs clés du martelage : prélèvement de 70 à 80 m³/ha maximum axé sur les gros bois, travail au profit des plus belles tiges, amélioration de la qualité du peuplement, économie du capital sur pied.



Le parcours de la placette d'exercice s'est déroulé sur toute la matinée, rythmé par des discussions et réflexions souvent très animées au sein de chaque groupe.

Le peuplement se compose en majorité de sapin pectiné accompagné d'épicéa, de hêtre et d'érable sycomore. Il est dominé par les gros bois et les bois moyens. Son volume à l'hectare est de 400 m³ environ. Des amorces bien marquées de régénération naturelle parsèment la placette et permettent d'alimenter le débat sur l'avenir du peuplement.

L'exercice matinal se clôt par un petit exercice pratique sur la mesure de la surface terrière dans une futaie d'épicéa.

Les fiches de martelage remises à l'équipe d'animation, sont dépouillées pendant le repas. La restitution des résultats suscite toujours des attentes et de la curiosité dans la comparaison des niveaux de prélèvement entre chaque équipe ! 3 types de comportement se révèlent à l'issue de la synthèse : ceux qui prélèvent surtout les tiges de faible diamètre, ceux qui récoltent les tiges de gros diamètre en perdant de vue le volume objectif à ne pas dépasser et enfin, ceux qui restent assez fidèles aux objectifs du martelage fixés avant l'exercice.



Gardons donc à l'esprit que le martelage n'est pas une science exacte ! La diversité dans la structure des forêts tient également au comportement différencié de chaque sylviculteur. La variété passe par le marteau.

Stéphane Asaël - CRPF





e feuilles en aiguilles



Claire Hubert, nouvelle directrice générale du Centre National de la Propriété Forestière



Photo : Olivier Martineau - CRPF PACA © CNPF

Sur proposition du Conseil d'administration du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), Claire Hubert est nommée directrice générale à compter du 1^{er} octobre 2016, par arrêté du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Elle succède à Thomas Formery qui a dirigé le CNPF avec beaucoup d'investissement durant de longues années et qui, aujourd'hui, fait valoir ses droits à la retraite.

Ingénieure Générale des Ponts, des Eaux et des Forêts, Claire Hubert est actuellement membre permanent du Conseil Général de l'environnement et du développement durable et membre de l'Autorité environnementale nationale au Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

Elle connaît bien le secteur forestier, ayant été successivement directrice de l'AFOCEL (Association Forêt CELLulose intégrée en 2007 au FCBA), chef du service interdépartemental de Blois à l'Office National des Forêts, Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Aube, avant d'exercer les fonctions de sous-directrice de la forêt et du bois au Ministère de l'Agriculture de 2003 à 2005. Depuis, elle a été sous-directrice de la recherche, de l'innovation au Ministère de l'Agriculture puis chef du service de la recherche au Ministère de l'Environnement.

Aux côtés du président Antoine d'Amécourt, Claire Hubert s'attachera, avec l'ensemble des équipes du CNPF, à développer la contribution de l'établissement aux objectifs de gestion durable des forêts privées, notamment à leur adaptation au changement climatique et à la mobilisation accrue de bois pour la filière. La feuille de route détaillée du CNPF sera définie pour les cinq prochaines années dans le contrat d'objectifs et performance 2017-2021, en préparation avec le Ministère chargé de l'Agriculture et de la Forêt. Il sera soumis au vote du conseil d'administration avant la fin de l'année.

M. Plache Gillon a eu dernièrement quelques soucis de santé, entraînant par exemple son absence à la Journée de la Forêt Privée de Colmar. A tous les lecteurs qui s'en inquiètent, FLOREAL fait savoir qu'il va désormais bien, mais qu'il a souhaité prendre du champ par rapport à son implication dans les instances forestières, afin de se laisser le temps de récupérer.

ALSACE

L'immeuble en bois le plus haut

Le projet "îlot bois" initié par la Ville de Strasbourg, auquel l'interprofession et ses partenaires ont été associés, verra le jour en 2018. L'un des immeubles atteindra 11 étages, soit 35 mètres de haut et sera conçu par l'agence d'architecture parisienne Koz. Il deviendra le plus haut immeuble en bois de France !

MEUSE

Nouveau Préfet et nouveau DDT

Muriel Nguyen a été nommée Préfet de la Meuse en conseil des ministres du lundi 22 août 2016. Elle remplace Jean-Michel Mougard, nommé Préfet du Tarn.

Le 25 juillet 2016, Philippe Carrot, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, ancien directeur départemental adjoint des territoires de l'Aisne, a été nommé directeur départemental des territoires de la Meuse. Il a remplacé Pierre Liogier, parti prendre la direction de la DDT de l'Aube.

MEURTHE-ET-MOSELLE

F&BE : changement de technicien

Thibaut Georges a rejoint l'équipe technique de Forêts et Bois de l'Est. Il remplace Raphaël Monnier sur le secteur de Meurthe-et-Moselle. Après un BTS gestion forestière, Thibaut a déjà travaillé un an à la coopérative, dans le cadre d'un SIL "mobilisation des bois".
Bienvenue à lui et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

VOSGES

Un grand forestier nous a quittés

Gabriel Bastien-Thiry nous a quittés le 23 octobre 2016. Discret tout en étant très actif, M. Bastien-Thiry connaissait bien la filière forêt-bois. Il était gérant de groupements forestiers familiaux dans le secteur d'Angomont, et conseillait un industriel vosgien dans la gestion de ses forêts. Il connaissait bien l'aval forestier pour avoir exercé le métier de gérant de scierie. Grand adepte du reboisement, en particulier avec le Douglas, son essence de prédilection découverte lors d'un voyage en Amérique, il était également très sensible aux questions de chasse et de dégâts de gibier.
Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Formation à la GEstion FORestière pour propriétaires de forêts

Propriétaires et futurs propriétaires forestiers qui disposez d'un temps mesuré pour vous occuper de votre forêt, le cycle de formation FOGEFOR vous est destiné !

Au cours de 8 journées (5 vendredis et 3 samedis répartis sur 8 mois -cf. tableau ci-dessous), vous pourrez acquérir les notions nécessaires à la bonne gestion de vos bois. La formation sera assurée, en salle et sur le terrain, par des professionnels, des ingénieurs, des techniciens, spécialistes de la forêt. Les lieux des stages sont prévus en Lorraine (principalement en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges).

DATES	THEMES
17 mars	Présentation de la formation L'organisation de la forêt privée La forêt, l'arbre et son cycle Sol, climat, végétation
8 avril	Les différents types de peuplements La reconnaissance des essences
19 mai	La sylviculture des feuillus La conduite des peuplements
10 juin	La sylviculture des résineux La conduite des peuplements
7 juillet	Le rôle environnemental de la forêt
8 septembre	La filière bois L'utilisation des bois
6 octobre	Le cubage, l'estimation et la vente des bois
18 novembre	Les aspects de réglementation Les documents de gestion La fiscalité et les aides

Inscrivez-vous dès maintenant !

soit en cochant la case n° 17 sur le coupon-réponse du programme "Rencontrons-Nous" joint à ce FLOREAL,

soit en téléphonant à M.F. Grillot au 03 83 90 10 70.

FLOREAL n° 107

édité par le

Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine Alsace
41, Avenue du Général de Gaulle - 57050 Le Ban Saint-Martin
(☎ 03.87.31.18.42 ☎ 03.87.30.66.36)
Site internet C.R.P.F. "www.cnpf.fr"
Site internet Forêt Privée "www.forêtprivéefrancaise.com"

Directeur de la publication
Alain Lefevre

Rédacteurs en Chef
Anne Madesclaire, Philippe Laden

Secrétaires de Rédaction
Marie-Françoise Grillot, Thierry Bouchheid

Maquette
Mireille Florimond

Imprimerie : L'Huillier SA - Florange (57)
Numéro tiré à 10,500 exemplaires
Abonnement gratuit - Dépôt légal à parution
Labellisé Imprim'Vert



"Ce bulletin vous a été adressé sur la base des informations cadastrales transmises au CRPF. Si vous ne souhaitez plus être destinataire de nos courriers ou si vous désirez accéder aux informations vous concernant, il vous suffit de l'exprimer par écrit auprès du Centre en indiquant vos coordonnées."

Pensez à vous rendre régulièrement sur notre site www.cnpf.fr ! Des informations actualisées sur une foule de sujets et des documents variés attendent que vous les consultiez.